

L'industrie manufacturière

sur le territoire de Caen la mer

L'AUCAME se dote d'outils pour mener ses grands travaux et assurer le suivi de ses études, notamment ceux relatifs au SCoT ou encore au futur PLUI. A cet effet, un observatoire des zones d'activités économiques a été créé par l'agence en octobre 2015, en partenariat avec : les URSSAF de Basse-Normandie, la CCI de Caen Normandie, CCIR de Normandie, la MSA des Côtes Normandes ainsi que les services de l'Etat. Il s'agit d'un outil partenarial et pérenne d'observation de l'activité économique pour suivre les évolutions du territoire sur ces entités. L'observatoire a conduit à constituer une base d'établissements dont l'analyse permet de caractériser l'économie du territoire de la nouvelle Communauté urbaine de Caen la mer.

Le référentiel d'établissements constitué ne se limite pas aux seuls périmètres des zones d'activités économiques. Il permet d'analyser le tissu économique sur l'ensemble du territoire de Caen la mer, globalement ou en se focalisant sur quelques secteurs d'activité comme ici avec l'industrie manufacturière.

DÉFINITION ET CONCEPT

L'industrie manufacturière englobe l'ensemble des industries de transformation des biens, à savoir les industries de fabrication pour compte propre, mais aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres. (INSEE)

Comme le reste de l'économie française, l'industrie manufacturière a été durement touchée par la crise depuis 2008.

À partir du début des années 80, l'emploi manufacturier commence à baisser tendanciellement, au-delà des effets de cycle : c'est une des manières habituelles de dater la désindustrialisation. L'emploi manufacturier est ainsi passé de 5,1 millions en 1980 à un peu moins de 2,9 millions aujourd'hui. Parallèlement, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée, en France a chuté de 20,6 % à 10 %.

Même si ce secteur d'activités recule dans l'économie, il reste un indicateur fort de la productivité et de la compétitivité d'un territoire.

Typologie d'activités (en NAF* 21)

Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
Travail du bois, industries du papier et imprimerie
Cokéfaction et raffinage
Industrie chimique
Industrie pharmaceutique
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
Fabrication d'équipements électriques
Fabrication de machines et équipements
Fabrication de matériels de transport
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements

* Nomenclature des activités françaises

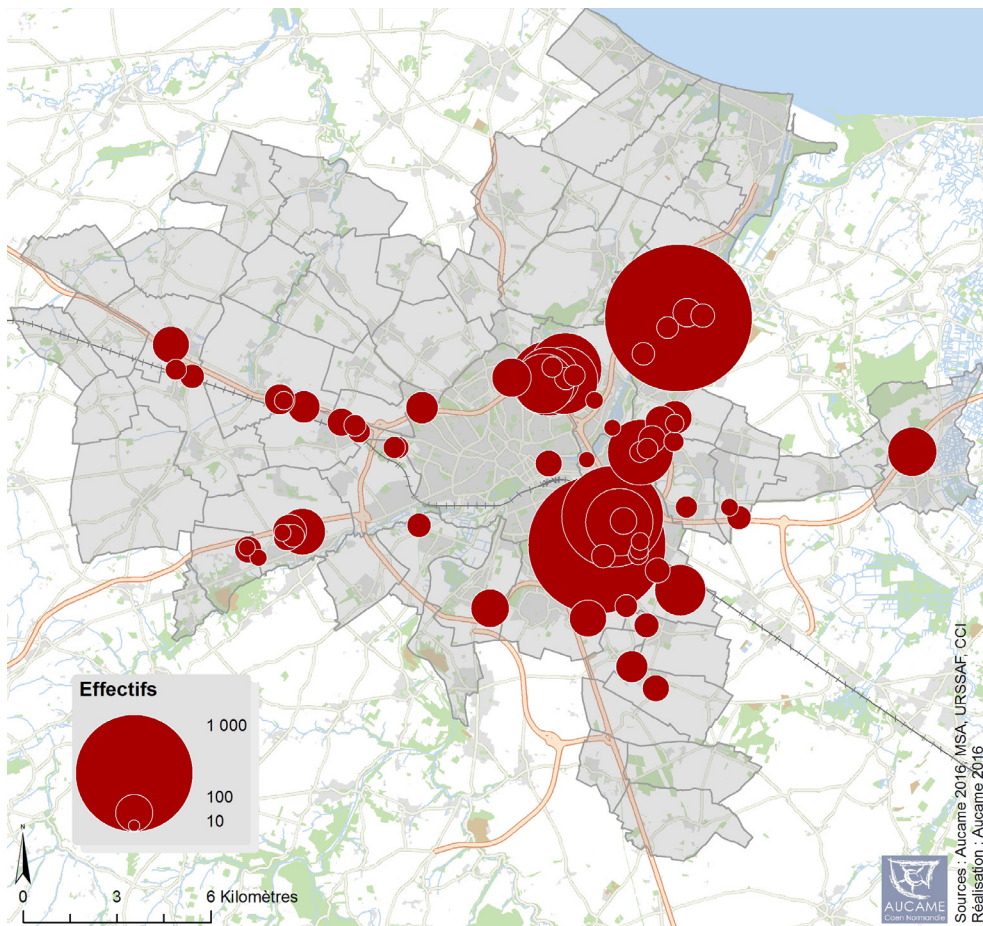


Friche SMN, Colombelles



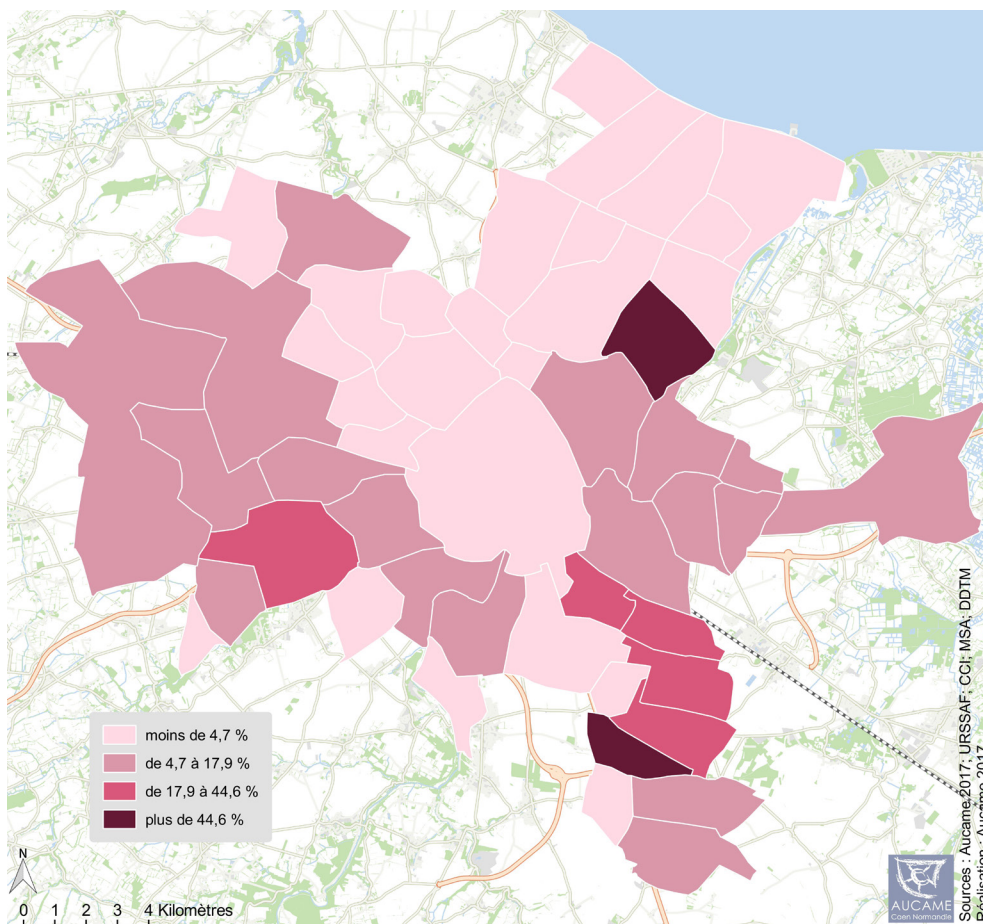
Site Bosch, Mondeville

Localisation des établissements de plus de 20 salariés dans l'industrie manufacturière à l'échelle de la Communauté urbaine Caen la mer au 1^{er} janvier 2016



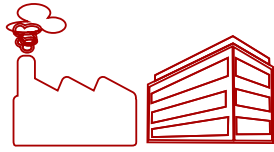
Les principaux établissements salariés se trouvent à proximité des échangeurs routiers et plus particulièrement sur la couronne est caennaise.

Part des salariés dans l'industrie manufacturière par rapport à l'emploi total de la commune à l'échelle de la Communauté urbaine Caen la mer au 1^{er} janvier 2016



Les communes où l'industrie manufacturière est la plus représentée se trouvent sur les franges est et ouest de la communauté urbaine Caen la mer.

Chiffres clés des activités manufacturières



Nombre d'établissements
484



Nombre d'emplois
11 651



Taille moyenne
des établissements salariés
24

Comparaison par rapport à l'ensemble des activités de Caen la mer



5,3 %
de l'ensemble des
établissements

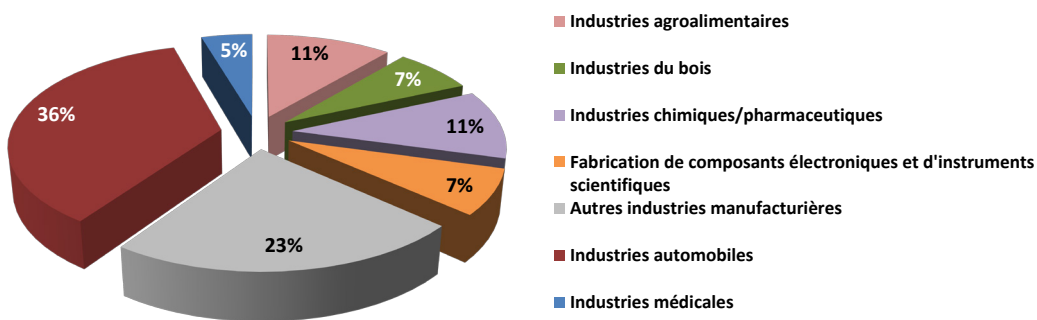


8,1 %
de l'emploi salarié total

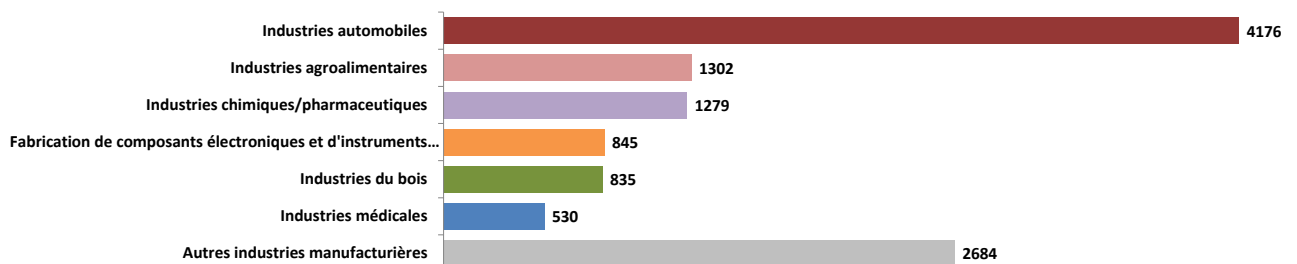


Taille moyenne
des établissements salariés
16

Répartition des activités manufacturières en termes d'emplois



L'industrie automobile représente plus du tiers de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière à l'échelle de la communauté urbaine.



Les 15 plus grands établissements

Raison Sociale	Tranche d'effectifs au 1 ^{er} janvier 2016
Renault Trucks	Entre 1000 et 1999
PSA	Entre 1000 et 1999
Robert Bosch	Entre 500 et 999
LABORATOIRES GILBERT	Entre 400 et 499
SCHERING PLOUGH	Entre 300 et 399
LISI MEDICAL ORTHOPAEDICS	Entre 300 et 399
SC2N	Entre 300 et 399
NXP SEMICONDUCTORS FRANCE	Entre 200 et 299
FARMACLAIR	Entre 200 et 299
HAMELIN	Entre 200 et 299
TOKHEIM SOFITAM APPLICATION	Entre 100 et 199
DELABLI	Entre 100 et 199
COULIDOOR	Entre 100 et 199
IPDIA	Entre 100 et 199
TECMA	Entre 100 et 199



Source : www.groupebatteur.fr

UNE ACTIVITÉ FORTEMENT LIÉE À L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'industrie manufacturière ne représente plus que **8,1 %** de l'emploi salarié total avec environ **12 000** emplois, contre une moyenne nationale de **12 %**. Ce chiffre peu élevé s'explique d'une part par la tertiarisation de l'économie, la concurrence mondiale, et dans une moindre mesure, par la délocalisation d'une partie des emplois manufacturiers.

Le recul industriel est lié aussi au fait que l'industrie est en pleine de mutation. Les restructurations industrielles génèrent une concentration des activités et incitent les chefs d'entreprises à externaliser les fonctions annexes de leur production pour maintenir et accroître leur compétitivité. Cette stratégie d'externalisation explique en partie la baisse des effectifs dans l'industrie et favorise la croissance des activités de services aux entreprises.

En effet, l'industrie s'est diversifiée et ses chaînes de valeur se sont complexifiées. Les frontières entre industrie et service se sont déplacées. D'un côté, les entreprises industrielles se sont concentrées sur leur cœur de métier, externalisant les activités de services qu'elles intégraient traditionnellement. De l'autre, elles ont développé de nouvelles activités de services (services financiers, commerciaux...). Il devient donc de plus en plus difficile de saisir la réalité de l'industrie à partir de catégories de produits, du fait des relations entre les activités.

L'industrie manufacturière de la Communauté urbaine Caen la mer est fortement marquée par l'industrie automobile qui représente plus du tiers de l'emploi total de cette activité. Elle est complétée par l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutiques ainsi que par la fabrication de composants électroniques et d'instruments scientifiques.

Ces activités sont localisées majoritairement sur la première couronne à l'est de l'agglomération caennaise.

POUR EN SAVOIR PLUS

- > *L'industrie manufacturière en France depuis 2008 : quelles ruptures ?* - Jean-François Eudeline, Gabriel Sklénard et Adrien Zakhartchouk, déc. 2012.
- > *Comment sauver l'industrie ?* - Alternatives Economiques, Hors-série n° 93, 3^{ème} trimestre 2012
- > *Caractéristiques et sphères économiques de la Communauté urbaine Caen la mer : principales grandeurs* - Observatoire économique, AUCAME, fév. 2017

Réalisation & mise en page : Aucame 2017

Contact : paul.andre@aucame.fr

Directeur de publication : Patrice DUNY

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN

02.31.86.94.00 / contact@aucame.fr

www.aucame.fr



AUCAME
Caen Normandie